



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 7 Novembre 2016 à 18 heures

Présents : MM VOUDON, LESAGE, FOUCHIER, GAUVIN, RIPOCHE, DESSIREIX, BURBAUD, LAIDET Alain , PINAUD, COUVIDAT, Mme BASSET, Mr GODICHAUD, JEAN, Mme ROY Marie-Annick, Mme RODET, MM MESNARD, DEVIGE, VIGNAUD, TRAINAUD, LAIDET Michel, Mme ROY Françoise, MM BONNEAU, LABROUSSE, ROY, COBERAC, BOURINET, Mme GAILLARD, MM BERTRAND, PANNETIER, TURQAT, CHAUVET

Excusée : Mme VANDESTICK

TRAVAUX DE VOIRIE à DORGEVILLE

Un Fonds de Concours pour les travaux de la voie desservant l'entreprise CITF sera versé aux communes de St-Cybardeaux, de Genac et de St-Genis d'Hiersac à hauteur, respectivement, de 85 % pour la première et 90 % pour les deux autres.

NOMINATION COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Suite à la réforme des marchés publics, il a lieu de nommer une nouvelle commission d'appel d'offres :

Les 5 membres titulaires sont : MM LAIDET, CHAUVET, PINAUD, TURQAT, PANNETIER

Les 5 membres suppléants sont : MM LABROUSSE, ROY, LESAGE, DEVIGE et Mme RODET

Le Président est membre de droit.

NOMINATION membres représentatifs de la CDC pour le SDEG 16

Sont nommés : membre titulaire : M. VIGNAUD ; membre suppléant : M.LAIDET

APPROBATION DES STATUTS DE CALITOM

Suite à la modification des statuts de CALITOM, et plus particulièrement les articles : représentation syndicale, retrait d'un membre et prestations de service, et après en avoir délibéré, le conseil donne un avis favorable.

REMBOURSEMENT TAXES FONCIERES (logements mis à disposition)

Un versement total de 3 386,44 € (relatif aux taxes foncières 2016) sera réparti entre les communes mettant à disposition des logements à la Communauté de Communes.

FIXATION DU LOYER DE L'ANCIEN PRIEURE DE LANVILLE

Le loyer est fixé à 1 500€ TTC à compter du 1^{er} novembre 2016 avec une caution à l'entrée des lieux de 1 500€ TTC. Ce bail sera établi sous forme notarié pour une durée de 4 ans.

RETENUES DE CAUTIONS SUR LOCATION

Des retenues de cautions sur deux loyers sont faites pour un montant total de 559,72€.

DOTATION DE SOLIDARITE 2016

Il sera versé aux Communes membres une dotation de solidarité d'un montant de 180 000€ répartie suivant la population et le montant des bases de TP 2009.

PERSONNEL

Une autorisation d'un temps partiel (90 %) à un agent est accordée au 28 novembre.

Il est créé un poste d'adjoint technique Principal 2^{ème} classe suite à avancement de grade au 1^{er} décembre 2016.

SUBVENTIONS

Le conseil alloue les subventions suivantes :

- à la Chambre d'agriculture pour le marché des producteurs de pays à St-Cybardeaux : 500€
- à trois particuliers pour le programme « habiter mieux » : 1000€ chacun

DIVERS

Le Président informe l'assemblée du nom des architectes retenus pour les projets en cours :

- Le POLE ENFANCE : Mme BUA Frédérique d'ANGOULEME
- L'AMENAGEMENT D'UNE SALLE MULTI-FONCTIONS ET UNE CHAUFFERIE A LA FERME DES BOUCHAUDS : Atelier PBa de JARNAC.

Le Président fait part de plusieurs remerciements d'associations suite à des versements de subventions.

Une Réunion avec le CONSEIL DEPARTEMENTAL pour le TRES HAUT DEBIT aura lieu le 14 décembre 2016 à 18h30.

Puis le Président remercie tous ceux qui se sont impliqués pour que la Communauté de Communes du Rouillacais reste seule et suggère qu'un **projet de territoire** soit établi le plus vite possible. En effet, il est primordial de prouver nos capacités et nos atouts pour que le territoire se développe dans de bonnes conditions et qu'il prospère. Chacun doit se mobiliser et apporter « une pierre à l'édifice » et aller de l'avant.

A 20h15, le Président lève la séance.